



Fiche de données de sécurité d'Eternal Ink




SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

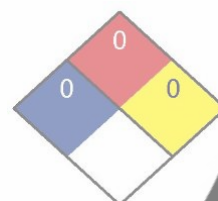
NOM DU PRODUIT : Neutral Gray 60% (EU)
FABRICANT : Eternal Ink, LLC,
7987 Lochlin Drive
Brighton, MI 48116 USA
Téléphone : 1-248-667-4060

UTILISATION RECOMMANDÉE : Applications pour l'art et le tatouage. Destiné à un usage professionnel uniquement.

SECTION 2 - L'IDENTIFICATION DES RISQUES

IDENTIFICATION DE LA MANIPULATION DE MATIÈRES DANGEREUSES

 DANGER POUR LA SANTÉ (BLEU) 0
 DANGER D'INFLAMMABILITÉ (ROUGE) 0
 DANGER D'INSTABILITÉ (JAUNE) 0



ÉCHELLE DE RISQUE : 0 = Minimal | 1 = Léger | 2 = Modéré | 3 = Sérieux | 4 = Grave | * = Danger chronique

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide
COULEUR : Gris

STATUT OSHA : Bien que ce matériau ne soit pas considéré comme dangereux par la norme de communication des risques de l'OSHA (29 CFR 1910. 1200), cette fiche de données de sécurité contient des informations précieuses et essentielles pour une manipulation sûre et une utilisation correcte du produit. Cette fiche de données de sécurité doit être conservée et disponible pour les employés et autres utilisateurs de ce produit.

PRÉCAUTIONS : Des allergies peuvent survenir chez certains individus. Il est recommandé de faire un test ponctuel avant l'application complète pour déterminer s'il y a des réactions allergiques. Ne pas exposer à la lumière directe du soleil. Conserver à température ambiante. Ne pas utiliser chez les femmes enceintes. Ne pas ingérer. N'ajoutez rien à ce produit. Peut contenir du nickel < 0,00005 %, Peut contenir du chrome < 0,0006 %

IDENTIFICATION DES DANGERS : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ : Aucun effet significatif connu sur la santé ou danger critique

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ :

Effets cancérogènes : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Effets mutagènes : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Tératogénicité/Toxicité sur la reproduction : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Effets de l'exposition aiguë : Aucun connu.



SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS :

| | | | |
|---------------------------|------------|------------------|-------------|
| Blanc 6 | CI : 77891 | CAS : 13463-67-7 | 15 % à 25 % |
| Noir 7 | CI : 77266 | CAS : 1333-86-4 | 5 % à 10 % |
| Benzisothiazolinone (BIT) | | CAS : 2634-33-5 | < 0,001 % |

Produit stérilisé par irradiation gamma

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, à la connaissance actuelle du fabricant et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et doivent donc être signalés dans cette section.

La composition en pourcentage précis (concentration) peut être considérée comme un secret commercial, du fait de la possibilité de variations d'un lot à l'autre et du fait que la fiche de sécurité est utilisée pour un groupe de mélanges sensiblement similaires.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LES YEUX : Ne pas utiliser dans les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez si vous avez des lentilles de contact et retirez-les. Consulter un médecin en cas d'irritation.

INGESTION : Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. Si des symptômes se produisent, consulter un médecin

RÉACTIONS ALLERGIQUES : Des réactions allergiques peuvent se produire chez certaines personnes sensibles aux produits colorés. Un test épicutané est recommandé pour tous les utilisateurs avant l'application complète. En cas de réaction allergique suspectée, veuillez consulter un professionnel de la santé pour déterminer la cause et le traitement.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ DU PRODUIT : Ininflammable. En cas d'incendie ou de chauffage, une augmentation de la pression peut se produire et le récipient peut éclater.

PRODUITS DE LA COMBUSTION : Non combustible.

EXTINCTEUR : Utilisez un agent extincteur adapté au feu environnant.



SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Contenir le déversement immédiatement. Des matériaux inertes tels que la sciure de bois peuvent être appliqués pour absorber le matériau déversé. Mettre le contenu du déversement dans un conteneur à déchets approprié pour une élimination appropriée. Du savon et de l'eau peuvent être utilisés si nécessaire.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

| | | | |
|---|--------------------------------|--|--|
| Aspect | Liquide gris | Pression de vapeur | N/A |
| Odeur | Légère | Densité de vapeur | N/A |
| PH | 5,37 à 9,35 | Densité relative | 0,9 à 2,3 |
| Point de fusion/point de congélation | < 0 °C | Solubilité | Partiellement dissout/complètement en suspension |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition | Similaire ou inférieur à l'eau | Coefficient de partage | N/A |
| Point d'éclair | > 60 °C (140°F) | Température d'auto-inflammabilité | N/A |
| Taux d'évaporation | Similaire ou inférieur à l'eau | Température de décomposition | N/A |
| Inflammabilité | N/A | Viscosité | N/A |
| Limite d'inflammabilité supérieure/inférieure | N/A | | |

MANIPULATION : Portez les équipements de protection individuelle appropriés. À traiter comme un article médicalement propre. Ne pas faire de contamination croisée. Il est interdit de manger, boire et fumer dans les zones où ce matériau est manipulé, stocké et traité. Ne pas ingérer et éviter le contact avec les yeux. À conserver dans le récipient d'origine. Gardez-le bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. N'ajoutez rien à ce produit. Le produit doit être éliminé 12 mois après son ouverture.

STOCKAGE : Conserver dans le récipient d'origine dans un environnement sec, frais et sans poussière. Ne pas exposer à la lumière directe du soleil. Ne pas congeler ou exposer à la chaleur. Conservez le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au moment de l'utilisation. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Les précautions universelles et les équipements de protection individuelle (EPI) tels que les écrans faciaux, les tabliers ou blouses et les gants sont suggérés pour se protéger des éclaboussures, des pulvérisations ou des déversements éventuels.

Le produit peut tacher les vêtements, la peau et les objets.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide

COULEUR : Variable

POINT D'ÉBULLITION / DE CONDENSATION : 100 °C (212 °F)

SOLUBILITÉ : Insoluble dans les produits suivants : eau froide et eau chaude.



SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Non connue

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable. Aucun problème connu

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË (ORALE) : Aucun effet significatif ou danger critique connu. Non classifié

TOXICITÉ AIGUË (CUTANÉE) : Aucun effet significatif ou danger critique connu. Non classifié

TOXICITÉ AIGUË (INHALATION) : Aucun effet significatif ou danger critique connu. Non classifié

TOXICITÉ AIGUË (INGESTION) : Aucun effet significatif ou danger critique connu. Non classifié

TOXICITÉ CHRONIQUE : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

CANCÉROGÉNICITÉ : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

MUTAGÉNICITÉ : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

TÉRATOGENICITÉ : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES (non obligatoire)

Aucun impact environnemental connu

SECTION 13 - Considérations relatives à l'élimination (non obligatoire)

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Les quantités importantes de résidus des produits résiduels ne doivent pas être évacuées par les égouts, mais traitées dans une station de traitement appropriée des effluents. Éliminez les produits excédentaires et non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise d'élimination des déchets agréée. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit toujours être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets, ainsi qu'aux exigences des autorités locales. Les déchets d'emballages doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre. Les récipients vides ou les pochettes peuvent contenir des résidus de produit. Éviter la dispersion de la matière déversée, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Les récipients vides ou les pochettes peuvent contenir des résidus de produit.



SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT (non obligatoire)

| | Classification DOT | Classification TDG | Classification du Mexique | IMDG | IATA |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------|----------------|----------------|
| Numéro ONU | | | | | |
| Nom d'expédition propre à l'ONU | | | | | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé | Non réglementé |
| Groupe d'emballage | - | - | - | - | - |
| Risque environnemental | Aucun | Aucun | Aucun | Aucun | Aucun |
| Informations complémentaires | - | - | - | - | - |

Précautions particulières pour l'utilisateur : transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des récipients fermés, verticaux et sécurisés. Assurez-vous que les personnes transportant le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (non obligatoire)

Réglementation nationale : non spécifiée

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

DERNIÈRE RÉVISION : 3 janvier 2022

Il n'y a pas d'autres informations pertinentes pour le moment.